

Les temps forts des 100 premiers jours de Macron à l'Elysée

Trump, affaires judiciaires, Poutine... Le début du mandat du président de la République, élu le 7 mai, a notamment été marqué par les sujets internationaux et les affaires judiciaires visant certains de ses proches.



Le président

Emmanuel Macron à Saint-Etienne-du-Rouvray près de Rouen, le 26 juillet. CHARLY TRIBALLEAU / REUTERS

Cent jours à l'Elysée. Elu le 7 mai à la présidence de la République face à Marine Le Pen, Emmanuel Macron a fêté, mardi 15 août, ses cent premiers jours à la tête de la France. [Dans une tribune publiée sur son compte Facebook dimanche](#), le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner est revenu sur ce début de mandat qui a permis, selon lui, « *de jeter les bases d'une transformation profonde* ».

Lire aussi : [Emmanuel Macron prépare une rentrée sous haute tension](#)

Ainsi, depuis le 7 mai, M. Macron a notamment vu le Parlement adopter deux mesures phares de son programme : le texte autorisant le gouvernement à modifier le code du travail par ordonnances et la loi sur la moralisation de la vie politique. Mais le chef de l'Etat a également dû faire face aux affaires judiciaires qui ont provoqué le départ du gouvernement de François Bayrou ou de Richard Ferrand.

Ces cent jours ont aussi été marqués par les questions internationales avec les visites en France du président américain, Donald Trump, et de son homologue russe, Vladimir Poutine. Retour sur les moments forts de ces cent premiers jours à l'Elysée.

- **Un début de quinquennat marqué par les affaires judiciaires**

C'était la première crise politique de l'ère Macron. Quelques jours après les élections législatives, lors desquelles La République en marche (LRM) a obtenu la majorité absolue à l'Assemblée nationale, trois ministres MoDem – François Bayrou, Marielle de Sarnez et Sylvie Goulard –, décident de quitter le gouvernement.

Lire aussi : [François Bayrou provoque la première crise de l'ère Macron](#)

Cette annonce intervient peu de temps après que [le parquet de Paris a décidé d'ouvrir une enquête préliminaire](#), au début du mois de juin, sur l'emploi des assistants parlementaires européens du parti centriste. [Au cours d'une conférence de presse](#), au siège du MoDem, M. Bayrou est revenu sur son départ en expliquant qu'il ne souhaitait pas « *exposer à des campagnes mensongères le gouvernement et le président de la République qu'[il] soutien [t]* ». Ces départs obligent M. Macron ainsi que le premier ministre Edouard Philippe à revoir en profondeur la composition du gouvernement.

Autre affaire judiciaire marquant les premières semaines de M. Macron à l'Élysée, celle visant Richard Ferrand, un proche du chef de l'État. Le député du Finistère (LRM) est notamment mis en cause dans une affaire immobilière à l'époque où il dirigeait les Mutuelles de Bretagne (1998-2012). A la suite des révélations du *Canard enchaîné* et du *Monde*, le parquet de Brest a ouvert le 1^{er} juin une enquête préliminaire visant M. Ferrand qui était alors ministre de la cohésion des territoires. Fragilisé, l'ancien socialiste a quitté le gouvernement au lendemain du second tour des élections législatives pour prendre la tête du groupe LRM à l'Assemblée nationale.

Lire aussi : [Entre politique et affaires, enquête sur le mélange des genres de Richard Ferrand](#)

Le début de quinquennat a aussi été empoisonné par l'affaire concernant la ministre du travail, Muriel Pénicaud. [Les faits remontent à janvier 2016, lors d'une soirée tenue à Las Vegas](#), en présence de M. Macron, alors ministre de l'économie, dans le cadre du salon CES (Consumer Electronics Show). La justice soupçonne des dysfonctionnements dans l'organisation de la soirée confiée par Business France, alors dirigée par M^{me} Pénicaud, à Havas sans appel d'offres.

Une information judiciaire pour « *favoritisme et recel de favoritisme* » a ainsi été ouverte le 7 juillet par le parquet de Paris et expose la ministre du travail à une future mise en examen si les juges d'instruction réunissent des « *indices graves ou concordants* » à son encontre. Cette procédure judiciaire fragilise la locataire de la Rue de Grenelle qui conduit le chantier de la réforme du code du travail, réforme phare souhaitée par M. Macron.

- **La démission du général de Villiers, un fait sans précédent sous la V^e République**

image: http://img.lemde.fr/2017/07/19/0/0/2200/1467/534/0/60/0/bae0f0a_CHP30_FRANCE-POLITICS-DEFENCE_0719_11.JPG



Le président Emmanuel Macron et le général de Villiers, durant le défilé du 14-Juillet, à Paris. CHARLES PLATIAU / REUTERS

C'est l'autre grande crise de ce début de quinquennat : la démission, le 19 juillet, du chef d'état-major des armées, le général Pierre de Villiers. Un fait sans précédent depuis 1958 qui couvait depuis plusieurs jours sur fond de désaccords avec M. Macron au sujet des nouvelles coupes budgétaires décidées par l'exécutif dans le budget de l'armée.

Pour justifier son départ, M. Villiers explique ainsi *« ne plus être en mesure d'assurer la pérennité du modèle d'armée auquel [il] croi [t] pour garantir la protection de la France et des Français aujourd'hui et demain, et soutenir les ambitions de notre pays. »* Quelques jours plus tôt, devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale, il avait répondu à un député qui lui demandait ce qu'il ferait s'il n'obtenait pas les moyens réclamés pour les forces : *« Je ne me laisserai pas baiser comme ça ! »* Il avait alors été recadré publiquement le 13 juillet par M. Macron.

« Je considère qu'il n'est pas digne d'étaler certains débats sur la place publique. J'ai pris des engagements. Je suis votre chef. »

Après plusieurs jours de suspense, [M. de Villiers remet sa démission, ce qui suscite une grande émotion au sein de l'armée](#). Il sera remplacé dans les heures qui suivent par le général François Lecointre.

Lire aussi : [Démission du général Pierre de Villiers : entre Macron et les armées, récit d'une crise historique](#)

- **Un désaccord avec Donald Trump sur l'accord de Paris**

Les cent premiers jours de M. Macron ont également été marqués par les questions diplomatiques, notamment sa relation avec son homologue américain, Donald Trump. Les deux dirigeants se sont rencontrés à la fin mai à Bruxelles en marge du sommet de l'OTAN, puis à Paris pour les célébrations du 14-Juillet.

L'occasion pour les deux dirigeants d'évoquer leur entente sur des sujets comme la Syrie ou la lutte contre le terrorisme, mais également leurs désaccords à propos notamment de la sortie de l'accord de Paris sur le climat annoncée le 1^{er} juin par M. Trump. Une décision alors vivement contestée par M. Macron.

Quelques minutes après l'annonce de l'occupant du bureau Ovale, le président français a accusé son homologue d'avoir « *commis une faute pour l'avenir de notre planète* ». Il avait ensuite lancé le fameux « *Make our planet great again* », paraphrasant alors le slogan de M. Trump (« *Make America great again* »).

- **Vladimir Poutine reçu au château de Versailles**

C'était l'autre rencontre marquante du nouveau chef de l'Etat. A la fin du mois de mai, M. Macron a reçu son homologue russe, Vladimir Poutine, au château de Versailles, dans le cadre d'une exposition consacrée au tsar Pierre le Grand. L'occasion, là aussi, pour les deux dirigeants d'évoquer en tête à tête « *les points de friction* ». « *Nous avons eu un dialogue direct et franc. Nous nous sommes tout dit* », a ainsi lancé M. Macron, lors d'une conférence de presse commune dans la galerie des Batailles.

Le dialogue a notamment été musclé sur les droits de l'homme et la Syrie. « *Une ligne rouge très claire existe de notre côté, l'utilisation d'armes chimiques, par qui que ce soit* », a, d'emblée, prévenu le locataire de l'Elysée à destination de M. Poutine qui soutient ouvertement le régime de Bachar Al-Assad.

Lire aussi : [Ukraine, Syrie, droits de l'homme : à Versailles, Macron ne ménage pas son invité Poutine](#)

- **Les parlementaires réunis en Congrès en début de mandat, une première**

image: http://img.lemde.fr/2017/07/03/0/0/3500/2334/534/0/60/0/2e4a261_PAR121_FRANCE-POLITICS-CONGRESS-MACRON_0703_11.JPG



Le Parlement

réuni en Congrès, le 3 juillet, à Versailles. ERIC FEFERBERG / REUTERS

Là aussi, l'événement était inédit. Le 3 juillet, M. Macron s'est exprimé devant les parlementaires réunis en Congrès à Versailles pour exposer les priorités de son quinquennat. Une première pour un chef de l'Etat en début de mandat.

Cette initiative, faite la veille du discours de politique générale de son chef de gouvernement Edouard Philippe, a d'ailleurs été très critiquée dans l'opposition. Certains, comme La France insoumise et les communistes, ont même décidé de boycotter le discours.

Durant son intervention, le chef de l'Etat a listé quelques-unes des réformes qu'il souhaite mettre en

place durant son quinquennat. Il annonce notamment sa volonté de réduire « *d'un tiers le nombre des membres de l'Assemblée nationale et du Sénat* ». Il propose également l'élection du Parlement « *avec une dose de proportionnelle* », afin que « *toutes les sensibilités y soient justement représentées* ».

Lire aussi : [Ce qu'il faut retenir des annonces de Macron devant le Congrès](#)

- **Six lois adoptées depuis que Macron est élu**

Au cours de la session extraordinaire, [qui aura duré trente-sept jours cet été et qui s'est achevée le 9 août](#), les parlementaires ont adopté six lois. Les plus emblématiques sont le texte sur « la confiance dans la vie publique » et la loi d'habilitation autorisant le gouvernement à réformer le code du travail. Soit deux mesures phares du programme du candidat Macron.

Lire aussi : [Les 6 lois votées depuis qu'Emmanuel Macron a été élu](#)

Durant ces cent premiers jours, l'Assemblée nationale a également adopté au début du mois de juillet un projet de loi qui prévoit de prolonger l'état d'urgence, du 15 juillet au 1^{er} novembre. Cette prolongation doit être la dernière, [M. Macron ayant confirmé, le 3 juillet au Congrès, sa levée au 1^{er} novembre](#), après l'adoption d'une loi antiterroriste introduisant plusieurs de ses mesures dans le droit commun. Le texte, [adopté en première lecture au Sénat le 19 juillet](#) et qui sera débattu à l'Assemblée en octobre, fera partie des grands dossiers de la rentrée politique.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/politique/article/2017/08/15/trump-affaires-judiciaires-poutine-les-temps-forts-des-100-jours-d-emmanuel-macron-a-l-elysee_5172631_823448.html#fou2dDD1QWGKKhqo.99